

On peut résumer la situation jusqu'ici en disant qu'elle est allée de mal en pis. Le MEST a été un fiasco, pour parler sans détour.

Il y a une autre façon dont le secteur privé peut participer à la recherche et au développement: le gouvernement peut adjuger des contrats pour les travaux de recherche et de développement qu'il estime nécessaires. Encore ici, au cours des années 60 et au début des années 70, alors qu'on procédait à une étude et une analyse de la recherche et du développement au Canada, on a constaté que le gros de l'argent était dépensé dans les laboratoires du gouvernement. A ce sujet, nous nous retrouvions encore au neuvième rang parmi les dix pays de l'OCDE. On a reconnu qu'il s'agissait d'un problème grave et le ministère d'État aux sciences et à la technologie a déclaré qu'il entendait renverser la situation. Il estimait jouir d'assez d'influence au sein du cabinet pour effectuer un revirement.

En 1972, le ministère a annoncé une nouvelle politique qu'il a qualifiée de ligne de démarcation. Un communiqué du ministre de l'époque, qui est maintenant ministre de l'Industrie et du Commerce, précisait: «Le ministre a décrit la décision du gouvernement comme une ligne de démarcation». Le communiqué ajoutait que le gouvernement allait donc confier ses recherches au secteur privé, sous contrat. Le gouvernement reconnaissait, disait-il, que plus les recherches et le développement seraient près du marché et des gens, plus ils seraient susceptibles d'avoir des effets bénéfiques sur les prix et l'économie. Le gouvernement estimait qu'en confiant les contrats à des gens de l'extérieur, on dépenserait moins d'argent dans les services gouvernementaux.

Examinons les faits, monsieur l'Orateur. Selon le document publié en 1971 par le gouvernement, 62.9 p. 100 des sommes totales qu'il a consacrées à la recherche et au développement ont été dépensés dans les services gouvernementaux et le reste dans les contrats. En 1975, après qu'on eut annoncé que la plupart des recherches seraient faites sous contrat, ce pourcentage est passé à 65.1 p. 100. Le gouvernement était allé dans la direction opposée. Poumons-nous faire confiance à un gouvernement qui agit de la sorte? Ce département chargé des Sciences et de la Technologie, c'est de la foutaise, je le répète.

L'un des documents de base sur la politique indiquait qu'il reviendrait aux ministères et organismes gouvernementaux de démontrer pourquoi la recherche et le développement ne pouvaient pas ou ne devaient pas être confiés à l'industrie. L'ont-ils fait, monsieur l'Orateur? Certainement pas. C'est tout le contraire. Le pourcentage des sommes totales dépensées par le gouvernement n'a fait qu'augmenter.

● (1520)

Demain nous étudierons en comité le bill tendant à l'établissement de la société Petro-Canada, la nouvelle société nationale des pétroles chargée de la recherche et de l'exploitation. La deuxième raison invoquée par le ministre pour motiver son établissement était qu'elle doit veiller à la recherche et à l'exploitation. Toutefois, le gouvernement agit de façon diamétralement opposée à son énoncé de principe. Peut-on faire confiance au gouvernement? Je ne le crois pas. Les faits se passent de commentaire.

Exaspéré par la politique gouvernementale, le comité du Sénat déclarait dans son troisième rapport sur la science et la technologie au Canada:

Après de nombreuses années d'études, le temps de l'action et des décisions est venu.

Science et technologie

Le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie, le Conseil des sciences du Canada et notre Comité ont contribué, chacun à sa manière et dans un climat de consensus, à élaborer les grandes lignes et les détails d'un plan d'ensemble. Le gouvernement doit maintenant mettre fin sans tarder à l'incertitude qui règne, et doter le pays des institutions et des politiques fédérales dont il a tant besoin pour répondre au défi de la science et de la technologie, au cours des années 1970 et à plus long terme. Souhaitons que l'année 1973, sera celle des décisions dans le domaine si vaste et si vital de la politique scientifique; en un mot: qu'elle soit une année d'action et non de réaction.

Le président du comité étant un adepte du parti ministériel, on ne peut l'accuser, je crois, de sectarisme politique ni de tenter d'embarrasser le gouvernement. Le passage que je viens de citer doit être considéré comme l'expression légitime de l'opinion du président et du comité qui, de l'avis unanime, aurait accompli un excellent travail sur la situation scientifique dans son ensemble au Canada. Qu'est-il arrivé depuis cet appel à l'action? Rien. De vaines paroles ont été dites, mais en somme rien n'a été fait.

Le discours du trône de 1974 qui était présenté peu de temps après la publication du rapport renfermait la déclaration suivante:

Le perfectionnement et l'utilisation des techniques s'intègrent aux efforts que le Gouvernement entend consacrer à l'amélioration du rendement de l'économie nationale. Des mesures seront prises afin d'augmenter les fruits de la recherche et du progrès industriels, ainsi que l'innovation technologique au Canada.

Les connaissances scientifiques et leur application sont indispensables pour permettre au Canada de relever les défis qui se posent à lui, y compris ceux qui se présentent dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie ou de l'industrie. Le but de la politique scientifique du Gouvernement est de favoriser l'acquisition ordonnée des connaissances scientifiques, et l'usage planifié de la science et des techniques pour servir au mieux l'intérêt national. Le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie formulera une politique scientifique nationale et, à cet égard, son rôle consultatif sera accru et il jouira d'un plus grand pouvoir de coordination au sein du Gouvernement. On constituera deux nouveaux conseils habilités . . .

On a promis de conférer plus de pouvoir au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. On nous a promis une activité accrue et une nouvelle politique scientifique. Que s'est-il passé? Au cours de l'année financière 1974-1975, les subventions pour la recherche et le développement accordées à l'industrie se sont élevées à 124.653 millions de dollars. Au cours de l'année financière 1975-1976, le discours du trône nous ayant promis une action plus positive, une reprise et une importance accordée à la recherche industrielle, les subventions de recherche et de développement sont tombées à 121.93 millions, c'est dire qu'il y a eu une baisse de 3 millions ou, exprimé en dollars de 1974, de 15 millions.

Les faits contredisent ces déclarations, l'annonce d'une nouvelle politique. Par exemple, en 1974, les dépenses faites au sein même des services gouvernementaux au chapitre de la recherche et du développement correspondent à 64.3 p. 100 du budget; en 1975, ces dépenses sont portées à 65.1 p. 100. Autrement dit, le gouvernement a agi exactement à l'opposé de sa propre politique.

De toute évidence, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Drury) n'a aucun pouvoir pour mettre à exécution la politique qui devait être, selon le cabinet, la politique du Canada. Pourquoi? Pourquoi lui a-t-on refusé ce pouvoir alors que la recherche et le développement sont si importants pour le Canada? Pourquoi le cabinet n'a-t-il pas suivi ses propres lignes directrices? Pourquoi cela s'est-il produit?

On peut trouver une partie de la réponse dans un article paru dans la livraison d'avril 1973 du magazine *Maclean's*. David Spurgeon, auteur de l'article, cite M. Robert Uffen, ancien conseiller en chef en matière scientifique auprès du